

L'ILLOCUTOIRE ET LE FORMAT DES ESPACES

Anne-Marie Diller
Université de Dakar

Les remarques qui vont suivre ont pour objet de revoir le problème de la dérivation illocutoire et des conventions d'usage dans les actes de langage à partir d'une perspective différente de celle adoptée généralement en pragmatique. Mon point de départ est le cadre théorique élaboré par Fauconnier (1979) dans son étude "Mental spaces, a discourse-processing approach to natural language logic", et mon but est d'essayer d'adapter certains des concepts et mécanismes qu'il propose à l'analyse des actes illocutoires. Il s'agit ici d'un travail d'exploration et non d'une analyse exhaustive.

LES ESPACES MENTAUX ET LA LOGIQUE DES LANGUES NATURELLES

A la suite de l'analyse par Jackendoff (1975) des contextes de croyance, Fauconnier (dorénavant GF) considère certaines ambiguïtés structurelles et logiques analysées traditionnellement au moyen de formes logiques et de variables liées. Il érige un format d'espaces dans lequel ces ambiguïtés "sont le résultat de diverses configurations spatiales assignées par des principes de discours" (72)⁽¹⁾, de sorte que les conditions de vérité sont conçues comme relatives aux différents espaces.

Comme illustration, prenons le cas des descriptions indéfinies comme dans (1) (exemple de GF, 23) :

(1) *David painted a girl with green eyes.*

Dans l'espace de l'image, le tableau de David, le NP indéfini identifie un objet-image qui peut être soit une description de l'image sans référence à la réalité, soit une description du modèle sans référence à l'image, auquel cas l'élément dans l'espace de l'image correspond à un élément dans l'espace de la réalité par l'intermédiaire d'une relation.

(1) Pour le commentaire sur GF, les pages réfèrent à la version anglaise du manuscrit, avec ma traduction.

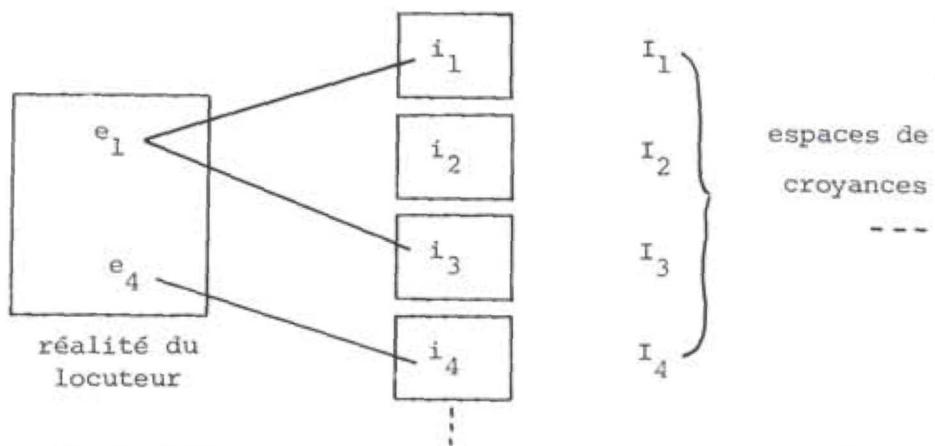
Les espaces que GF considère, dans ce cas l'espace de la réalité et l'espace de l'image, sont produits et établis par le discours lui-même. S'il y a plus de deux espaces ou plus d'un élément pertinent dans chaque espace, le nombre de situations possibles augmente en conséquence. En d'autres termes, la phrase établit la configuration spatiale minimale, et des principes de traitement du discours assignent différentes correspondances spatiales à l'intérieur de cette configuration.

Prenons un autre exemple, celui du paradoxe logique donné par Ioup (1977) et réanalysé par GF (29) :

(2) *Everyone believes that a witch blighted their mare.*

Il y a trois représentations logiques possibles pour (2), celles qui correspondent à l'interprétation non-spécifique et aux deux interprétations spécifiques. Cependant Ioup note une quatrième lecture possible, celle dans laquelle *a witch* doit avoir à la fois la portée la plus large et la portée la plus étroite, ce qui aboutit à une impossibilité logique. Dans GF, étant donné une configuration de base avec un espace de réalité et un nombre d'"espaces de croyances", un Principe d'Identification permet toutes les interprétations logiques ainsi que les lectures non réductibles à une forme logique, comme celle illustrée dans (3) :

(3)



Le format des espaces rend compte également des transferts de présupposition, des conditionnelles, du phénomène de "sloppy identity" dans les comparatives, des contrastes opacité/transparence, et GF démontre l'existence d'opérateurs linguistiques qui introduisent des espaces dans le discours : paires sujet-verbe comme dans (1), verbes d'attitude propositionnelle comme dans (2), temps, négation, etc. Les caractéristiques

essentielles de ce format sont donc que les espaces sont établis par la phrase elle-même "qui contient aussi des instructions grammaticalement marquées pour le traitement du discours" (4) et que la valeur de vérité de la proposition est relative à la configuration spatiale. Cette approche n'utilise pas, pour rendre compte des phénomènes précités, les propriétés structurelles des phrases dans une représentation abstraite, mais la "topologie" du traitement du discours dans lequel le sens est vu comme un mode d'emploi.

LES CONDITIONS D'ACCOMPLISSEMENT DES ACTES ILLOCUTOIRES ET L'ETABLISSEMENT DES ESPACES PRIMAIRE

L'intérêt du format GF réside donc pour nous dans l'indissociabilité du sens et de l'emploi (*meaning and use*) qui est aussi un des fondements des théories de l'illocutoire basées sur les concepts proposés par Searle. D'autre part, les phénomènes d'ambiguïté traités par GF évoquent des problèmes semblables dans l'illocutoire dérivé. La définition même d'acte dérivé est basée sur une vision structuraliste puisque, plus ou moins explicitement, on associe à une forme linguistique donnée une certaine force illocutoire en vertu d'une sorte de sens "littéral" de l'énoncé (cf. Searle 1975), et qu'un énoncé qui ne cadre pas avec ce schéma primitif est potentiellement en mesure de permettre un acte dérivé. Ainsi (4)

(4) Peux-tu fermer la porte ?

sera considéré comme ambigu entre une question et une requête. Il y a eu différents traitements du problème : les analyses basées sur l'hypothèse performative abstraite comme celle de Sadock (1974), les postulats de sens et de conversation de Gordon & Lakoff (1971), et plus récemment l'utilisation de lois de discours et de marqueurs de dérivation par Anscombe (1980). Ces différents types d'analyse ont fait l'objet de critiques sérieuses, et certains linguistes commencent à mettre en question la distinction même entre illocutoire primitif et illocutoire dérivé⁽²⁾ (cf. Van der Auwera 1978 et Roulet 1980). Il est donc tentant de voir comment le format GF qui évite élégamment la tentation structuraliste peut être appliqué à ces phénomènes pragmatiques.

(2) Je passe sous silence la distinction entre dérivation conventionnelle et dérivation allusive.

La justification pour une telle application est la suivante : les espaces que GF considère ne me semblent pas appartenir au même niveau linguistique. D'une part, dans (1), l'espace de l'image est établi par la paire sujet-verbe *David painted*, de même dans (2) les espaces de croyance sont établis par *everyone believes*, ce qui est conforme aux remarques de GF sur la production des espaces où l'on note un rapport entre le sémantisme de la phrase et la construction mentale correspondante. Par contre, l'espace de la réalité postulé pour ces deux exemples ne provient pas d'une explicitation dans la phrase mais semble être donné à priori (et n'oublions pas que cet espace de la réalité du locuteur est indispensable pour justifier la relativisation des valeurs de vérité de la proposition par rapport à la configuration spatiale). C'est cette dualité dans le mécanisme de production des espaces que je vais exploiter en me demandant d'où peut venir cet espace de la réalité. Notons d'abord que les exemples de GF sont des phrases de forme déclarative. Or, si on examine les conditions d'accomplissement pour l'acte d'assertion, telles qu'elles ont été formulées par Searle (1972, 108-109), on s'aperçoit que la condition essentielle sur l'assertion qui "revient à assurer que *p* représente une situation réelle" pour le locuteur correspond étroitement à l'espace de réalité postulé par GF. Si mon interprétation est correcte, il y a donc, dans le format GF, une ambiguïté entre phrase et discours, entre le niveau des mots et celui de l'activité d'énonciation, ce qui rend le potentiel illocutoire de l'énoncé aussi pertinent pour l'établissement d'un espace que le sémantisme de la phrase. Il devient alors possible de revoir la production d'espaces mentaux dans le discours en termes de conditions d'accomplissement des actes illocutoires. Je vais me livrer à l'analyse de ce type de rapport sur un nombre nécessairement limité d'exemples et essayer d'établir quels espaces sont indispensables à l'interprétation illocutoire des énoncés.

Considérons les exemples suivants :

(5) *Quel est ton numéro de téléphone ?*

(6) *Donne-moi ton numéro de téléphone.*

Nous avons dans (5) une forme interrogative avec le potentiel illocutoire d'une demande d'action et dans (6) une forme impérative avec le potentiel d'une requête. Ces deux actes possèdent des conditions préparatoires analogues, à savoir que 1° - le locuteur croit que le destinataire peut être

en mesure de fournir l'information demandée pour la question⁽³⁾ ou de faire l'action demandée pour la requête, et 2° qu'il n'est pas certain pour le locuteur que le destinataire ferait l'acte en question sans qu'on le lui demande. Je dirai que ces conditions préparatoires font partie de l'*espace de croyance* du locuteur. On constate d'ailleurs que le métalangage utilisé pour décrire ces conditions emploie les formules *L croit que*, *L a des raisons de penser que*⁽⁴⁾. Considérons maintenant la condition de sincérité et la condition essentielle pour (5) et (6), pour la question et la requête : le locuteur désire que le destinataire fournisse l'information ou fasse l'action et il essaie d'obtenir un résultat en fonction de ce désir. Je dirai que ces conditions font partie de l'*espace des désirs* du locuteur⁽⁵⁾. En résumé, j'établis pour les actes de question et de requête les correspondances suivantes :

conditions préparatoires -----> espace des croyances de L
condition de sincérité -----> espace des désirs de L
condition essentielle

Quelques remarques sont nécessaires au sujet de ces correspondances. Tout d'abord, je laisse de côté intentionnellement la condition de contenu propositionnel qui porte sur un autre type d'acte, l'acte de prédication qui intervient seulement à l'intérieur d'un acte illocutoire (cf. Searle

(3) Je modifie ici volontairement la première condition préparatoire donnée par Searle. Intuitivement il me semble acceptable de poser comme condition nécessaire à l'acte de question que L croit ou a des raisons de croire que D sera en mesure de lui fournir l'information demandée. Ceci permet d'une part de ne pas différencier à cet égard la vraie question de la question d'examen, d'autre part de mieux traduire l'idée d'obligation pour D de faire quelque chose qui est commun à la requête et à la question. Cependant, la condition que L ne connaît pas la réponse doit être conservée dans la mesure où son explicitation dans un acte dérivé n'est possible que pour les vraies questions (I) et non pour les questions d'examen (II).

(I) *Je ne sais pas l'heure qu'il est.*

(II) *Je ne sais pas quand Colomb a découvert l'Amérique.*

(4) Même chose pour les conditions sur d'autres types d'actes illocutoires comme remercier, conseiller, avertir, promettre, féliciter, déclarer, etc.

(5) Il en est de même si l'on considère l'acte de remercier où ces deux conditions se chevauchent.

1972, 174). Il est clair en effet que les conditions 2,3 et 4 sur les actes de langage s'appliquent également à des actes de communication non linguistique, c'est-à-dire ne nécessitant pas d'expression prédictive. Deuxièmement, les conditions considérées ici sont subsumées sous deux espaces et deux seulement, espace des croyances et espace des désirs, qui représentent des espaces primaires, donc nécessaires, mais pas forcément suffisants, pour l'accomplissement d'un acte de langage⁽⁶⁾. L'activité illocutoire même produit ces espaces. Enfin, ma démonstration est basée sur l'examen de deux types d'actes et devra être étendue à d'autres types d'actes de langage. Les correspondances entre telle condition et tel espace ne sont pas systématiques pour tous les actes de langage, et ces deux espaces primaires ne sont peut-être pas suffisants pour décrire l'activité illocutoire. Mais les correspondances sont suffisamment fortes pour permettre un regroupement sous ces deux espaces et supprimer ainsi les chevauchements existant entre différentes conditions⁽⁷⁾.

Si l'activité illocutoire est traitée à partir des espaces primaires établis par rapport aux conditions d'accomplissement des actes de langage — et non comme dans le format GF par rapport à la phrase — il est possible d'examiner comment des éléments appartenant à l'un ou l'autre des espaces sont explicités discursivement.

EXPLICITATION D'ELEMENTS D'ESPACES DANS LE DISCOURS

Les énoncés suivants représentent chacun une stratégie possible pour demander à quelqu'un son numéro de téléphone :

(5) *Quel est ton numéro de téléphone ?*

(7) *Je veux que tu me donnes ton numéro de téléphone.*

-
- (6) Partant d'un raisonnement et de préoccupations totalement différentes, Van der Auwera (1980) postule comme élémentaires des états mentaux de croyance et de désir correspondant respectivement à l'acte assertif d'une part, et aux actes interrogatif et impératif-optatif d'autre part. D'après sa définition, *croire* est le résultat d'un effort pour reproduire dans l'esprit une partie du monde extérieur, alors que *désirer* serait un stimulus pour un effort en vue de reproduire une partie de l'esprit dans le monde extérieur.
- (7) Par exemple, la première condition préparatoire et la condition de sincérité pour les actes de conseil et d'avertissement sont formulées de façon quasi identique : L a des raisons de penser que X, et L pense que X. Dans le format spatial, ces deux conditions sont simplement subsumées sous l'espace de croyances.

- (8) *Je crois que tu as un numéro de téléphone.*
(9) *Est-ce que tu as un numéro de téléphone (où je puisse te joindre) ?*

Dans l'espace des croyances du locuteur, il y a un nombre d'éléments communs à ces quatre événements de parole : par exemple qu'il existe des objets comme les téléphones, avec des numéros qui leur sont attachés, qu'une fonction des numéros de téléphone est d'être communiqués à autrui; que le destinataire partage les mêmes croyances. Aucune de ces croyances n'est explicite dans les exemples précédents, bien qu'elles constituent des présuppositions pragmatiques minimales pour que l'événement de parole ait lieu. D'autres éléments, qui appartiennent aussi à l'espace des croyances de L, sont, eux, rendus explicites.

- Dans (5), un élément α dans l'espace de croyance S_1 de L est explicité par l'adjectif possessif qui véhicule la présupposition sémantique que le destinataire possède un numéro de téléphone;
- dans (7), on reconnaît l'élément α de S_1 , et l'espace des désirs de L est explicité par la paire sujet-verbe *je veux*;
- dans (8), l'explicitation concerne le même élément α de S_1 , non plus au moyen d'un adjectif présuppositionnel, mais par l'affirmation directe de la croyance;
- Dans (9), l'élément α n'est ni posé ni présupposé, mais la relation entre α et S_2 est explicitée par la relative (ce qui ne serait pas le cas avec une relative comme *qui finit par 34*). Il est également possible de rendre explicites à la fois S_1 et S_2 dans le même énoncé. Cela produirait quelque chose comme (10) :

- (10) *Je crois que tu as un numéro de téléphone et je veux que tu me le donnes.*

Notons que cette phrase, parfaitement grammaticale et sémantiquement claire, est difficile à accepter comme une stratégie adéquate pour l'acte de requête qui nous préoccupe. Notons aussi que les énoncés (5) à (10) correspondent à des actes de requête dits indirects et qu'ils représentent à des degrés divers des explicitations d'éléments de S_1 ou de S_2 . Dans (10), les deux espaces primaires sont explicités dans

la phrase par les paires *je crois* et *je veux*, ce qui semble être en violation avec la maxime de quantité, sans que la raison de cette violation soit apparente, étant donné les présuppositions pragmatiques de ces événements de parole. Peut-être existe-t-il une contrainte sur les types d'explicitation des espaces primaires autorisés dans les stratégies discursives ? Mais ceci est une question empirique qui ne change pas le format proposé.

L'"AMBIGUITÉ" DANS L'ILLOCUTOIRE DERIVE

Nous avons vu dans les deux sections précédentes comment des espaces mentaux primaires, l'espace des croyances et l'espace des désirs du locuteur, sont postulés à partir des conditions d'accomplissement des actes illocutoires, et comment des éléments appartenant à ces espaces sont explicités dans les énoncés. Il s'agit maintenant d'analyser le problème de l'ambiguïté illocutoire à partir de ces concepts.

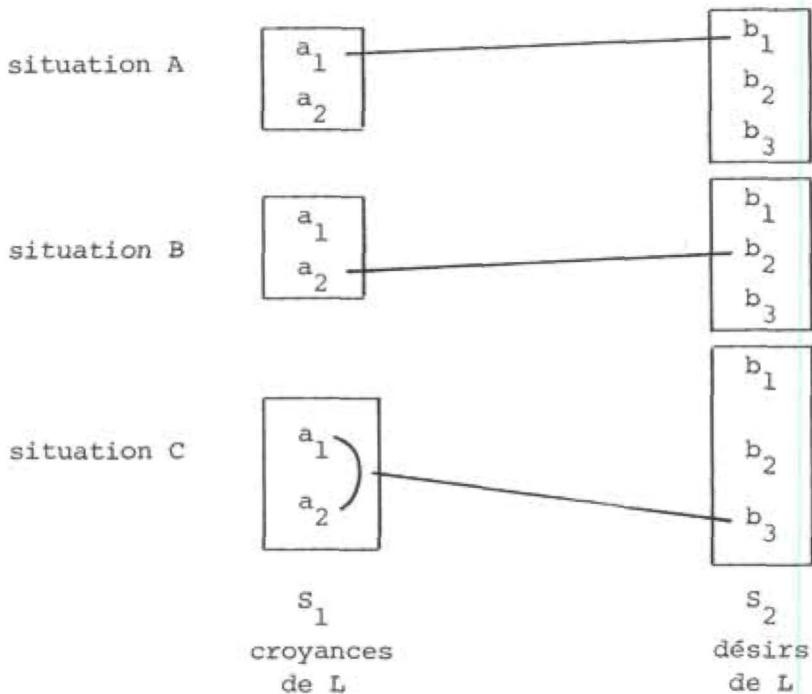
Considérons l'exemple suivant :

(11) *Peux-tu parler anglais ?*

Mon but est de proposer un mécanisme rendant compte des interprétations illocutoires que peut recevoir cet énoncé, et ce *simultanément*, c'est-à-dire sans partir d'un concept d'acte primitif pour aboutir à un acte dérivé comme dans les analyses traditionnelles. Il s'agit donc d'établir une configuration minimale et d'identifier les éléments pertinents dans chaque espace. La phrase interrogative met en évidence deux éléments donnés par le sémantisme des interrogations totales, à savoir si "D peut parler anglais" (a_1) ou si "D ne peut pas parler anglais" (a_2), l'interrogation portant sur le modal. Le fait que le locuteur par son discours émet un doute quant à sa croyance en la vérité de l'une ou l'autre de ces propositions nous permet de placer a_1 et a_2 dans l'espace des croyances de L. En ce qui concerne l'espace des désirs, nous savons seulement que le désir de L est en rapport avec l'aptitude linguistique de D. Nous n'avons pas d'autres indices explicites. Les différentes interprétations, c'est-à-dire les correspondances possibles entre S_1 et S_2 , doivent donc être calculées à partir des éléments de S_1 . Puisque nous avons affaire à deux éléments a_1 et a_2 , nous aurons trois correspondances, selon que a_1 est seul mis

en cause, que a_2 est seul mis en cause, ou enfin que a_1 et a_2 conjointement sont mis en cause. Cela donne les situations suivantes :

(12)



La situation a où L a des raisons de croire que p est vraie (i.e. que D est en mesure d'effectuer une certaine action) correspond à la lecture de requête. La situation C, où L n'a pas plus de raisons de croire dans la vérité de p que de non-p, correspond à la lecture de question, de demande d'information. La situation B, où L a des raisons de croire que non-p est vraie (D n'est pas en mesure d'effectuer une certaine action) correspond à la lecture rhétorique de la question, c'est-à-dire dans les analyses classiques à l'assertion d'une proposition qui est négative par rapport à la proposition énoncée⁽⁸⁾. La deuxième condition préparatoire à l'acte d'assertion (il n'est certain ni pour L ni pour D que D sache ou se souvienne de p) correspond en partie à cette idée de rappel déguisé d'un fait connu qui sous-tend la question rhétorique. Si on accepte cette analyse, il reste à comprendre dans quel but L fait ce rappel, établit cette correspondance entre S_1 et S_2 . Comment identifier l'élément b_2 de S_2 ? Je ne peux ici qu'avancer quelques suggestions. Dans la mesure où tout énoncé possède un

(8) Une analyse sémantique de ce type a été proposée en particulier par Pope (1976) dans Questions and Answers in English, The Hague, Mouton.

potentiel illocutoire et où ce potentiel est interprétable par des correspondances entre espace de croyances et espace de désirs, il faut admettre que le discours met nécessairement en relation les croyances du locuteur sur le monde et son désir de manipuler le monde. Pour dire la chose autrement, on ne parle pas pour ne rien faire. Dans ce cas, le but recherché par L lorsqu'il asserte la vérité d'une proposition doit être autre que l'assertion de cette vérité. Si on considère un discours comme *Il fait froid ici* ou *Le chat est sur le paillasson*, une analyse pragmatique n'a pas à se préoccuper des conditions de vérité sur des propositions, mais des relations à établir entre les éléments de croyances explicités par l'énonciation du locuteur et les éléments correspondants de ses désirs. L'identification de l'élément b_2 dans la situation B pose donc le même problème qu'un calcul d'implicature dans un acte de langage allusif, et il faut pour le résoudre d'autres outils que ceux proposés dans ce format. Le Principe d'Identification de GF, qui est basé sur une description d'un élément dans son propre espace et sur l'identification d'un référent de cet élément dans un autre espace, n'est pas applicable à une analyse de l'illocutoire. En effet, les espaces primaires S_1 et S_2 étant posés indépendamment de toute description — quoiqu'ils puissent être explicités dans la phrase —, les éléments appartenant à ces espaces sont identifiables soit par le sémantisme de la phrase comme dans le cas de a_1 et a_2 , soit par l'intermédiaire des conditions d'accomplissement d'actes comme pour b_1 et b_3 , soit grâce à des facteurs situationnels externes comme c'est en partie le cas pour b_2 . La relation qui unit les espaces primaires est une relation nécessaire, c'est-à-dire qu'un ou plusieurs éléments de S_1 doivent correspondre à au moins un élément de S_2 pour toute interprétation illocutoire.

Revenons aux trois situations A, B et C schématisées dans (12). Elles peuvent être rendues explicites en discours par l'utilisation d'expressions adverbiales comme *dorénavant*, *après tout*, *couramment* qui, pour l'exemple (11), correspondent respectivement à la force de requête, de question rhétorique et de demande d'information. Ces locutions qui, dans le cas de (11), permettent d'une certaine manière de supprimer l'ambiguïté illocutoire, ne sont pas des marqueurs d'acte

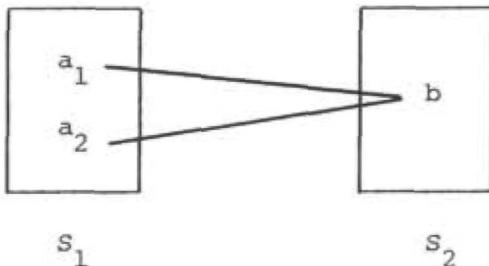
spécifique, mais des sélectionneurs de correspondance à partir de la configuration minimale. Il en est de même pour les enchaînements et les réponses comme le montre l'exemple suivant :

(13) X : *Puisque tu es debout, il reste du pâté dans le frigo.*

Y : *Est-ce que tu veux aussi une bière ?*

La causative *puisque tu es debout*, qui décrit un élément a_2 dans l'espace de croyances de X, n'est pas connectée directement au contenu propositionnel de la principale; la connection s'établit grâce à la correspondance entre la principale, élément a_1 de S_1 , et un élément b de S_2 qui correspond aussi avec la subordonnée. Ce qui donne le schéma suivant :

(14)



Dans la réponse de Y, l'adverbe présuppositionnel *aussi*, dont ne peut pas rendre compte une analyse de type sémantique, fait référence à cette correspondance, et la paire *tu veux qu'il modifie identifie l'élément b des désirs de X comme une requête.*

Les éléments de discours sélectionneurs de correspondance reflètent une gamme de phénomènes grammaticaux extrêmement variés dont je ne donnerai qu'un autre exemple. Si on considère le rôle sélectionneur joué par les phrases conditionnelles dans les énoncés suivants :

(15) *Est-ce que tu pourrais descendre la poubelle, s'il te plaît ?*

(16) *Est-ce que tu pourrais descendre la poubelle, si tu le désirais ?*

il faudrait revoir le problème de la concordance des temps en français en fonction du fait que (17),

(17) * *Est-ce que tu pourrais descendre la poubelle, s'il te plaisait ?*

ESPACES SOCIAUX ET CONVENTIONS D'USAGE

1. L'existence dans la langue de modificateurs d'actes illocutoires (voir l'article d'A. Davison dans le présent volume) et de formes idiomatiques comme *SVP* pour sélectionner des correspondances entre espaces m'amène à la deuxième partie de cette étude, c'est-à-dire au problème des conventions d'usage dans les actes de langage.

Je formulerais le problème en ces termes. Dans l'exemple suivant,

- (18) a - *Peux-tu*
b - *Es-tu en mesure de*
c - *Es-tu capable de*
d - *As-tu la possibilité de*
- } faire Z ?

on considère généralement que l'énoncé (a) convient mieux pour faire un acte de requête que les énoncés (b,c,d), et on désigne parfois le verbe modal comme un marqueur de dérivation conventionnelle ou comme une instruction dans la phrase pour appliquer une loi de discours (cf. Anscombe 1980 pour des exemples de ces lois). Or, ni dans les lois de discours, ni dans le format que je propose, les emplois différents en discours du modal et de ses paraphrases ne peuvent recevoir d'explication satisfaisante. Dans le format spatial, la configuration minimale formée à partir du sémantisme de la phrase et des conditions d'accomplissement est la même pour ces quatre énoncés et doit produire les mêmes résultats interprétatifs. Donc, même si on postule une différence sémantique entre le modal et ses paraphrases — avec justification linguistique indépendante —, on se heurtera toujours au problème de la formulation métalinguistique des conditions d'accomplissement des actes illocutoires, cette remarque étant également valable pour la formulation des lois de discours. De la même façon, l'utilisation de *s'il vous plaît* est différente de celle d'expressions comme *si vous le désirez*, *si tel est votre bon plaisir*. Ces trois expressions font référence à l'espace des désirs attribué par le locuteur au destinataire, mais les types d'actes qu'elles modifient ne sont pas les mêmes. Ainsi dans (19) et (20),

(19) *Ferme la porte s'il te plaît.*

(20) *Ferme la porte si tu le désires.*

et dans (21) et (22),

(21) ? Je fermerai la porte s'il te plaît.

(22) Je fermerai la porte si tu le désires.

les valeurs illocutoires sont différentes, alors que les configurations minimales devraient produire pour chaque paire des résultats identiques. J'ai proposé dans Diller (1980) une analyse de *SVP* basée sur le modèle développé par Morgan (1978), c'est-à-dire en termes d'une chaîne d'inférence occasion-intention-moyens dans laquelle l'idiome *SVP* est relié directement à l'occasion sociale (la requête) sans passer par l'intention à signifier. De telles analyses entraînent malheureusement la nécessité de prévoir d'autres chaînes d'inférence pour les cas qui dévient de l'instruction prédite, comme par exemple (23) à (25) :

(23) Et crois-tu s'il te plaît que je vais continuer à perdre mon temps avec toi ?

(24) Quelle chaleur s'il te plaît !

(25) Il m'a offert un collier de 20'000 francs s'il vous plaît.

Aucun de ces énoncés n'a une lecture de requête, directe ou indirecte, et même si ces emplois de *SVP* sont moins répandus que le précédent, ils existent néanmoins et ne peuvent pas être ignorés.

Quelles que soient les solutions adoptées pour l'analyse des conventions d'usage qui jouent un rôle si important dans l'interprétation des valeurs illocutoires d'un énoncé, le format spatial que je propose ne peut en aucun cas permettre une explication intéressante du phénomène puisqu'il est basé sur des conventions de sens.

2. La solution que j'envisage est la suivante : dans la pragmatique de la communication, pour rendre compte des conventions d'usage, le discours doit être traité également en fonction des contraintes sociales qui déterminent l'utilisation de certains opérateurs linguistiques. Je propose donc d'introduire, à côté des espaces mentaux et indépendamment d'eux, des espaces sociaux qui opéreront dans la sélection d'une correspondance par rapport à une autre. Un espace social est une construction abstraite qui n'est basée ni sur la langue ni sur

le métalangage des théories linguistiques. Les espaces sociaux ne sont pas en nombre fini, chaque situation de communication, discursive ou non, créant son propre espace. Plus exactement, toute communication sera interprétée par rapport à un espace social idéal que les interlocuteurs sont censés partager. Toute violation de cet espace idéal sera prise en compte pour l'interprétation. Je conçois l'espace social comme un ensemble ouvert d'éléments hétérogènes. Les critères sociolinguistiques tels que statut économique, éducation, âge, sexe, rôle des participants, etc., n'y sont pertinents que dans la mesure où les situations de communication sont souvent ritualisées, contraintes par eux. Mais des éléments plus individualisés tels que le comportement gestuel, l'intonation, l'utilisation paradigmatische du lexique, doivent aussi en faire partie. C'est au niveau de cette compétence sociale de communication que doit intervenir, en partie, l'interprétation du potentiel illocutoire d'un énoncé et la sélection d'une correspondance sur une autre par rapport à la configuration spatiale de base. Le locuteur/destinataire fait donc une assumption préalable sur l'espace social dans lequel se situe la conversation, et il utilise/décode les instructions linguistiques par rapport à cet espace. Un officier en manœuvre qui dit au soldat *Pouvez-vous tirer ?* sera interprété, sauf idiosyncrasie, comme demandant une information et non comme faisant une requête, à cause même de l'espace social de l'armée qui constraint à cette interprétation. La forme *pouvez-vous* qui est promue dans d'autres espaces au rang de marqueur social ne l'est pas dans l'espace officier-soldat. Ces formes dites polies ne le sont que par rapport à l'espace social de référence et peuvent être utilisées de manière offensante. Dans (26) par exemple,

(26) *Peux-tu fermer ta grande gueule ?*

la seule interprétation possible, celle de requête, provient du mélange d'éléments de discours qui sont connectés à deux espaces sociaux différents. La configuration de base étant la même que dans (12), la phrase (26) sera utilisée seulement dans la situation A, dans la mesure où les éléments pertinents sont reconnus comme tels. Je postulerai un *Principe de Reconnaissance* qui permet à un élément x dans un espace

a lieu dans l'emploi non référentiel du pronom première personne *nous*, comme dans (29) à (31) :

- (29) *Avons-nous passé une bonne nuit ?*
- (30) *Et maintenant nous allons faire notre petite piqueure.*
- (31) *Réfléchissons bien avant de répondre, les enfants.*

Le fait que, dans ces énoncés, le *nous* réfère seulement au(x) destinataire(s) et non au locuteur est dû à la sociologie particulière dans laquelle cette forme opère, la relation infirmière/patient ou maître/élève, et que le Principe de Reconnaissance permet. Mais dans un espace social militaire par exemple, la forme *nous* dans (32),

- (32) *Et maintenant, soldat Machin, nous allons peler les patates.*

réfère à la fois au locuteur et au destinataire, excepté si la situation permet à un nouvel espace social d'opérer à l'intérieur du rituel militaire.

3. Un autre phénomène qui me paraît lié au problème des espaces sociaux est celui de la distanciation performative (*performative hedging*)⁽¹⁰⁾. Les verbes performatifs explicites (EPV), pour avoir une action performative, sont soumis à un certain nombre de contraintes syntaxiques. Deux de ces contraintes sont : l'emploi du temps présent et le non enchaînement de EPV sous un verbe supérieur. En fait, ces contraintes ne sont pas rigoureuses, et leur respect varie considérablement selon l'EPV, ainsi que d'après le genre de situations dans lesquelles un EPV donné est utilisé. Considérons l'énoncé suivant :

- (33) *Je te demande de descendre la poubelle.*

Intuitivement, on peut dire que dans cette situation domestique (33) est assez choquant en français comme première requête et fonctionnerait plutôt comme une réitération d'une demande faite précédemment. Comme première requête, on préférera l'utilisation de (34), (35), (36) ou (37) :

(10) Ce terme est dû à Fraser (1975) qui analyse le phénomène par rapport à une taxonomie des actes illocutoires et à des principes de conversation.

social X d'être reconnu en termes d'un élément y dans l'espace social Y, cette reconnaissance étant confrontée aux correspondances spatiales potentielles.

Les espaces sociaux sont responsables de nombreuses stratégies linguistiques, et le phénomène de la politesse est relatif à ces espaces. Considérons le paradigme suivant :

(27) *Pourrais-tu me passer le sel ?*

(28) *Aurais-tu l'extrême obligeance de me passer le sel ?*

(28) est un cas d'ironie intentionnelle, voir de sarcasme, mais ne peut pas être expliqué par une violation de la maxime de qualité (comme dans l'exemple de Grice : *X is a fine friend*). Dans le format spatial, il y a trois éléments pertinents pour le traitement de cet énoncé :

1. la trivialité de la situation,
2. l'emploi de la formule de politesse *avoir l'extrême obligeance*,
3. l'emploi de la forme d'adresse *tu*.

La trivialité de la situation en soi rend compte de la correspondance entre les éléments dans les espaces de croyance/désir du locuteur qui "force" la lecture de requête. L'emploi conjoint de la forme en *tu* et de la formule de nos jours bureaucratique rend compte de l'ironie par l'intermédiaire du Principe de Reconnaissance. Les éléments 1 et 2 seuls sont également pertinents pour l'ironie, mais relativement à notre espace social contemporain dans cette situation. Il se peut fort bien que dans des époques utilisant des procédures différentes, l'énoncé (28) ait été employé comme une requête polie sans intention ironique.

L'emploi de *tu/vous* ou d'autre formes d'adresse devrait être analysé en fonction d'espaces sociaux. Il est probable que la fonction principale des formes d'adresse dans la langue est de délimiter explicitement l'espace social dans lequel se situe l'interaction verbale. La possibilité de variation dans les formes d'adresse pour un acte de communication donné est produite par les rôles que les participants jouent dans l'espace social⁽⁹⁾. Un phénomène assez semblable

(9) Voir Brown & Gilman (1960) pour leur étude des formes T/V et Head (1978) pour une analyse comparée de ces universaux linguistiques.

Il faut noter que ce principe est basé sur une conception sociale de l'emploi des formules, et non sur des considérations proprement linguistiques ou psychologiques. On pourrait être tenté en effet de résoudre le problème d'une autre façon. On pourrait dire par exemple que les opérateurs linguistiques comme les temps ou les modaux (indépendamment de leur sémantisme) introduisent dans la configuration spatiale de base des éléments pertinents pour le traitement du discours. En d'autres termes, on chercherait à tirer parti le plus possible du mécanisme des espaces mentaux, en faisant éventuellement des espaces sociaux un sous-ensemble des espaces de croyances. Cela aurait l'avantage de respecter la règle d'or des modèles linguistiques qui est de ne pas faire appel à des considérations externes au système de la langue. Ce genre d'opération soulève cependant un certain nombre d'objections. Tout d'abord, il est probable que nos espaces de croyances sont en partie le produit des espaces sociaux dans lesquels opère notre compétence de communication, même si le mécanisme reliant les espaces mentaux primaires est indépendant de considérations sociales. Ensuite, le problème que je traite ici, celui de l'interprétation illocutoire des énoncés, fait déjà appel à des concepts non linguistiques stricto sensu, et la philosophie des actes de langage est plutôt une logique de l'action qui cherche à accommoder la logique de la langue. Les espaces primaires que je postule sont indépendants de formes linguistiques particulières puisqu'ils sont basés sur des conditions d'accomplissement d'actes. Enfin, si je disais que la modalité future est systématiquement un élément spatial pertinent pour interpréter la force illocutoire d'un énoncé performatif, comment expliquer les variations observées à l'intérieur d'une même classe d'EPV, pour des actes basés sur les mêmes conditions d'accomplissement ? Il y a là un arbitraire qui est dû peut-être à des circonstances historiques mais pas à des propriétés inhérentes au système linguistique. Chaque langue particulière doit pouvoir accommoder le Principe de distanciation performatrice à sa manière.

J'ai dit d'autre part que ce principe n'est pas basé sur des considérations psychologiques. Il doit permettre aux variations performatives observées dans les différentes langues d'être culturellement spécifiques. Nous apprenons à utiliser les formes appropriées à un espace

- (34) *Je te demanderai de descendre la poubelle.*
- (35) *Je vais te demander ...*
- (36) *Puis-je te demander...*
- (37) *Pourrais-je te demander...*

c'est-à-dire qu'ici l'EPV *demander* a besoin d'un distanciateur, et ceci non pas à cause de la structure du verbe exercitif mais à cause du contexte. Dans une autre situation, un présentateur de cirque s'adressant au public peut sélectionner la forme du présent aussi bien que les formes du futur mais choisira plus difficilement le verbe modal :

- (38) a - *Je vous demande de garder le plus profond silence pendant toute la durée de ce périlleux exercice.*
- b - *Je vous demanderai...*
- c - *Je vais vous demander...*
- d - ? *Puis-je vous demander...*
- e - ?? *Pourrais-je vous demander...*

Au contraire, un autre verbe exercitif, *ordonner*, pour être employé performativement, ne peut avoir aucun distanciateur :

- (39) a - *Je vous ordonne de sortir.*
- b - *Je vous ordonnerai...*
- c - *Je vais vous ordonner...*
- d - *Puis-je vous ordonner...*

Dans (39), seule la première phrase est considérée comme un énoncé performatif. Ceci n'est pas dû à une contrainte linguistique sur *ordonner* mais au fait que les espaces sociaux dans lesquels *ordonner* est choisi pour formuler un acte de requête sont plus limitatifs dans le choix des symboles de communication. En ce qui concerne le traitement du discours, *ordonner* introduit un espace social dans lequel la formulation des désirs du locuteur correspond à un ensemble de croyances ritualisées qui ne sont que le reflet de conventions sociales. Je propose le principe suivant pour décrire ce phénomène de la distanciation performatrice :

- (40) *Principe de Distanciation Performative : Plus un EPV est ritualisé, moins il permet de variation structurelle.*

sinon en faisant appel à des espaces sociaux et au Principe de Reconnaissance. L'idée de Fraser de faire une distinction entre les EPV vernaculaires et les EPV de cérémonie correspond d'ailleurs implicitement, tout au moins en partie, au concept d'espaces sociaux que je cherche à développer. De même, ce que Fishman (1965) appelle *reference group membership* pour analyser le *code-switching* dans les milieux multilingues serait à mettre en relation avec l'espace social de référence par rapport auquel est traité l'emploi des idiomes illocutoires dans le discours. Il se peut également que les idiomes sémantiques comme *casser sa pipe* soient analysables en termes d'espaces sociaux avec le Principe de Reconnaissance permettant les interprétations littérale et idiomatique. Tout ce que je peux offrir ici est un simple aperçu des problèmes, mais je crois que ces phénomènes sont beaucoup plus importants que le rôle accessoire qui leur est assigné par les théories linguistiques, en particulier pour tout ce qui a trait à l'analyse synchronique des conventions d'usage.

CONCLUSION

Dans cette étude, je me suis attachée à revoir deux des problèmes courants dans les actes de langage, celui des "ambiguïtés illocutoires" et celui des conventions d'usage. Partant du cadre théorique proposé par Fauconnier pour la logique des langues naturelles, j'ai modifié certains de ses concepts pour les rendre utilisables pour une analyse pragmatique.

Tout d'abord, je postule deux espaces mentaux primaires, l'espace de croyances et l'espace de désirs du locuteur, basés sur les conditions nécessaires et suffisantes à l'accomplissement d'un acte de langage. Ces espaces primaires sont donnés comme nécessaires pour l'interprétation illocutoire du discours. A l'intérieur de ces espaces, des éléments leur appartenant peuvent être explicités dans la phrase et produisent, pour chaque énoncé, une configuration spatiale de base à partir de laquelle sont calculées les correspondances mettant en relation les deux espaces et rendant compte du potentiel illocutoire de l'énoncé. Ce format des espaces mentaux supprime la distinction controversée entre illocutoire primitif et illocutoire dérivé, puisqu'il traite simultanément les différentes interprétations.

social donné sans avoir à passer par un calcul d'implicature. Le processus n'a pas besoin de rationalité interne; la sanction sociale externe le justifie. Les espaces qui sont introduits dans le discours par l'opérateur EPV correspondent aussi à des éléments variables dans l'espace de croyances du locuteur. Cette correspondance est explicitée dans le cas des EPV enchaînés sous des expressions d'attitude mentale. La variation dans l'emploi de ces expressions ne dépend pas des "véritables" sentiments du locuteur et est fortement conditionnée par les attitudes sociales en vigueur. Dans la plupart des cas en fait, le locuteur n'a pas le choix. Considérons l'énoncé suivant :

(42) *M. et Mme Dupont sont heureux de vous faire part de la naissance de leur second enfant.*

Supposons maintenant que dans quelque époque reculée l'augmentation de la population nécessite un contrôle des naissances basé sur des sanctions sociales draconniennes. Il se peut alors que (43) devienne la formule appropriée :

(43) *M. et Mme Dupont ont la douleur de vous faire part de la naissance de leur second enfant.*

Dans certains cercles sociaux, on observe déjà ce type de changement pour l'annonce d'un divorce ou d'une IVG⁽¹¹⁾.

Il est bien évident que le phénomène de la distanciation performative doit aussi être analysé, comme le fait Fraser, par rapport à des principes de comportement rationnel. Mais il faut tracer la ligne quelque part, et je ne vois pas comment expliquer le fait que (44) est possible et (45) impossible,

(44) *Dois-je vous rappeler qu'il est 8 heures ?*

(45) *Dois-je vous rappeler que le formulaire 427B3 doit nous parvenir en triple exemplaires dans les meilleurs délais ?*

(11) Lorsque je tape ces lignes, j'apprends que la Chine vient d'entreprendre une campagne de contrôle des naissances avec comme slogan "un enfant par famille". Si cette orientation s'intègre un jour à l'éthique sociale et aux espaces de croyances des individus du groupe, on devrait assister à une reformulation des faire-part de naissance chinois.

J'ai ensuite introduit, à côté des espaces mentaux et indépendamment d'eux, un concept d'espaces sociaux et un Principe de Reconnaissance pour rendre compte des phénomènes de politesse et d'idiomaticité dans les actes de langage. La politesse est envisagée comme relative à l'espace social de référence dans lequel est traité le discours. Certains éléments du discours fonctionnent comme des marqueurs sociaux de cet espace de référence. L'emploi simultané de marqueurs appartenant à des espaces sociaux différents peut, soit permettre de sélectionner une correspondance dans la configuration mentale de base, soit produire des effets d'ironie ou d'impolitesse via le Principe de Reconnaissance. Le problème des expressions illocutoires idiomatiques et des conventions d'usage, beaucoup plus complexe et que je n'ai fait ici qu'ébaucher, rentre dans le cadre des espaces sociaux et de la compétence de communication.

Bien qu'ils soient interdépendants, ces deux niveaux d'analyse, espaces mentaux et espaces sociaux, doivent rester séparés. Nous aurons besoin de descriptions adéquates des opérateurs linguistiques et des marqueurs sociaux avant de pouvoir en dire plus sur les relations qui les unissent.

* * * * *

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-C. (1979) : "Délocutivité généralisée et rapports syntaxe sémantique", RECHERCHES LINGUISTIQUES 8, 5-43.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1980) : "Voulez-vous dériver avec moi?", COMMUNICATIONS 32, 61-124.
- BACH, K. & HARNISCH, R. (1979) : Linguistic Communication and Speech Acts, Cambridge, MIT Press.
- BROWN, R. & GILMAN, A. (1960) : "The pronouns of power and solidarity", in SEBOEK, T. (Ed.) : Style in Language, Cambridge, MIT Press, 253-276.
- BROWN, P. & LEVINSON, S. (1978) : "Universals in language usage : Politeness phenomena" in GOODY, E. (Ed.) : Questions and Politeness- Strategies in Social Interaction, Cambridge, CUP, 56-310.
- COLE, P. (Ed.) (1978) : Syntax and Semantics 9 : Pragmatics, New York, Academic Press.
- COLE, P. & MORGAN, J. (Eds.) (1975) : Syntax and Semantics 3 : Speech Acts, New York, Academic Press.
- DAVISON, A. (1975) : "Indirect speech actes and what to do with them", in COLE P. & MORGAN, J. (Eds.), 143-185.
- DILLER, A.-M. (1979) : "Réponses indirectes par implicature", communication au Colloque de Syntaxe et Sémantique de l'Université de Rennes (à paraître dans les Actes).
- DILLER, A.-M. (1980) : Etude des actes de langage indirects dans le couple question-réponse en français. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Paris VIII.
- FAUCONNIER, G. (1979a) : "Comment contrôler la vérité. Remarques illustrées par des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre", ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES 25, 3-22.
- FAUCONNIER, G. (1979b) : "Mental spaces, a discourse-processing approach to natural language logic" (Manuscrit non publié).

- FISHMAN, J. (1965) : "Who speaks what language to whom and when",
LA LINGUISTIQUE 2, 67-88.
- FRASER, B. (1975) : "Hedged performatives", in COLE P. & MORGAN, J.
(Eds.), 187-210.
- GORDON, D. & LAKOFF, G. (1975) : "Conversational postulates", in
COLE P. & MORGAN, J. (Eds.), 83-106.
- GRICE, P. (1975) : "Logic and conversation", in COLE P. & MORGAN, J.
(Eds.), 41-58.
- HEAD, B. (1978) : "Respect degrees in pronominal reference", in
GREENBERG, J. (Ed.) : Universals of Human Language, Stanford,
University Press, 151-211.
- HERINGER, J. (1971) : Some grammatical correlates of felicity condi-
tions and presuppositions, Doctoral dissertation, Ohio
State University.
- IOUP, G. (1977) : "Specificity and the interpretation of quantifiers",
LINGUISTICS AND PHILOSOPHY 1, 233-245.
- JACKENDOFF, R. (1975) : "On belief contexts", LINGUISTIC INQUIRY 6,
53-93.
- LAKOFF, R. (1973) : "The logic of politeness; or, minding your p's and
q's", CLS 9, 292-305.
- MORGAN, J. (1978) : "Two types of convention in indirect speech acts",
in COLE, P. (Ed.), 261-280.
- ROULET, E. (1980) : "Stratégies d'interaction, modes d'implication
et marqueurs illocutoires", CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRAN-
ÇAISE 1, 80-103.
- SADOCK, J. (1974) : Toward a Linguistic Theory of Speech Acts, New
York, Academic Press.
- SEARLE, J. (1972) : Les actes de langage, Paris, Hermann.
- SEARLE, J. (1975) : "Indirect speech acts", in COLE, P. & MORGAN, J.
(Eds.), 59-82.

VAN DER AUWERA, J. (1978) : Indirect Speech Acts Revisited,
ANTWERP PAPERS IN LINGUISTICS 16.

VAN DER AUWERA, J. (1980) : "On the meaning of basic speech acts",
JOURNAL OF PRAGMATICS 4/3, 253-64.

* * * * *